

PREFET DE LA MEUSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance jaune : vents violents

Mercredi 4 janvier 2012, le département a été placé en vigilance jaune pour risque de vents violents.

Les vents se renforcent dans la nuit de mercredi à jeudi. En fin de nuit, des rafales de vent de l'ordre de 80 à 90 km/h accompagnées d'averses sont attendues. Dans la matinée, les rafales de vent atteindront 90 à 100 km/h, et en début d'après-midi, ponctuellement 110 km/h.

La préfecture appelle à la vigilance :

- limitez vos déplacements et votre vitesse sur route et autoroute,
- ne vous promenez pas en forêt,
- soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers,
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- rangez et fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés,
- consultez le site internet de Météo France www.meteo.fr et écoutez les bulletins météorologiques.

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet de Verdun,



François BEYRIES